

Communiqué de presse



Réseau français des villes éducatrices

---

20 novembre 2023

## **Journée internationale des droits de l'enfant : garantir à chaque enfant le respect de ses droits**

Les élues et élus du Réseau français des villes éducatrices célèbrent la journée internationale des droits des enfants par des actions en partenariat avec les comités Unicef et les acteurs éducatifs de leurs territoires : des ateliers artistiques et culturels, la sensibilisation aux droits des enfants, la mise en avant des instances de démocratie participative de jeunesse... Au-delà de ces actions emblématiques, les politiques éducatives que nous menons ont vocation à permettre à chaque enfant de participer aux décisions qui le concernent, et de garantir à chaque enfant le respect de ses droits : accès à l'éducation, au logement, à la santé, protection contre toute forme de violence, y compris sexuelle...

Bien sûr nous pensons en premier lieu au droit à l'éducation. Même si notre pays accueille tous les enfants à l'école, nous constatons chaque jour la difficulté des enfants porteurs de handicap lorsqu'ils ne sont pas correctement accompagnés sur tous les temps éducatifs. Nous savons aussi que pour certains enfants des familles les plus précaires, allophones ou qui vivent en bidonvilles, l'accès à la scolarisation relève d'un parcours du combattant et nécessite l'accompagnement de travailleurs sociaux. L'accès à l'éducation n'est donc pas un acquis pour chaque enfant de notre pays.

Au sujet des enfants des familles qui vivent dans une précarité extrême, il est évident que leur droit à disposer d'un abri est bafoué. Alors que de plus en plus de d'enfants dorment dans la rue ou vivent dans des bidonvilles, il nous semble impératif d'enclencher une véritable politique publique pour l'hébergement d'urgence et pour le logement. Si les collectivités locales

accompagnent ou parent parfois à l'urgence, c'est bien de la responsabilité de l'État de mettre à l'abri les familles sans toit.

Le droit de jouer et d'avoir des loisirs peut sembler anecdotique par rapport à ces besoins fondamentaux, mais il n'en reste pas moins un facteur indispensable pour l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant. Pour cela, nous avons besoin d'une véritable politique pour les loisirs collectifs, qui permette à tous les acteurs éducatifs de mettre en place des activités de qualité sur les temps péri et extrascolaires, et à tous les enfants d'y participer quelle que soit la situation économique de sa famille.

D'autres sujets préoccupent les acteurs éducatifs, tels que les moyens insuffisants de la protection de l'enfance qui retardent l'application de décisions de justice. Nous attendons le plan de la Première ministre pour la lutte contre les violences faites aux enfants. Pour toutes ces raisons, les élues et élus du Réseau français des villes éducatrices continuent à se mobiliser avec tous les acteurs éducatifs pour améliorer les conditions de vie des enfants de leur territoire. Nous appelons l'État à intensifier ses efforts pour les politiques à destination des enfants les plus fragiles, notamment ceux en situation de handicap. Enfin, il nous semble indispensable de mener une véritable politique de lutte contre la précarité, qui est bien souvent le premier frein de l'accès aux droits.

**Contact presse**  
**Émilie Kuchel - présidente**  
**04 78 03 67 22**



[Désabonnement](#)